

CONSEIL D'ADMINISTRATION

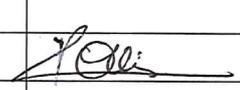
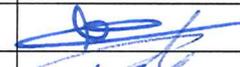
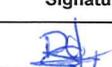
Liste d'émargement de la séance n°

6

du C.A du

29 juin 2020

La 1^{re} séance de l'année scolaire, quelle que soit la composition du CA, porte toujours le n°1

Catégorie : Membres de droit			Catégorie : Personnalité(s) qualifiée(s)			
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Chef d'établissement	GUIOCHET François		Désignée par l'inspecteur d'académie	COUTURIER Henri		
Adjoint			Désignée par le conseil général	SAINT-SULPICE Annie		
Gestionnaire	TESTON Christine		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - ATOSS			
C.P.E.	MORIN Céline		Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Directeur adjoint de SEGPA			Titulaires	D'ANGELA Marylène		
Catégorie : Représentants des collectivités					DIOCHON Fabienne	
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	BORRELLY Corinne		
Titulaires				CHAPELAN Julie		
Conseil général	GREFFET Christophe					
	LOUIS Mireille					
Commune	LAY Christian Représentant de l'EPCI (sans voix délibérative)		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Enseignants			
	CARIOT Jean-François		Qualité	Nom Prénom	Signatures	
	LAURENT Michèle		Titulaires	JAMBON Nicolas		
Suppléants	BILLOUDET Guy			PERROT Didier		
	BERNIGAUD Roland			POTIER DE LA VARDE Emilie		
	DUPOUIT Guy			EYRAUD Emilie		
	LAURENT Michèle			BONNA Rachel		
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Elèves				FUCHS Mélanie		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	PONCET Laurent		
Titulaires	BERTRAND Juliette			DELUGEAU Flora		
	DUCROZET Emma			BASSET Sylvaine		
Suppléants	LECRIVAIN Raphaël					
	VERMOREL Oscar					
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Parents						
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Titulaires	CAVILLON François		Suppléants	ACHILLE Stéphanie		
	CHAGNARD Fabien			CARLINO Yaya		
	DUFOUR Alexandre			GREGOIRE Stéphanie		
	GAUTHY Nadège			LACHENMAIER Adeline		
	LEQUEUX Sébastien			MULTIN Marion		
	ZANA GONCALVES Gaëlle			PAQUET-BRANCHY Céline		

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 JUIN 2020

Le président du conseil, Monsieur GUIOCHET, ouvre la séance à 18 heures 10.

A l'ouverture de la séance, 16 membres sont présents. Le quorum est atteint.

Conformément au règlement intérieur du C.A., c'est au tour des représentants des personnels ATOS d'assurer le secrétariat de séance.

Madame DIOCHON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur GUIOCHET remercie Madame LOYER, Agent comptable, pour sa présence.

1-Monsieur GUIOCHET présente l'ordre du jour. En l'absence de questions diverses, Monsieur GUIOCHET informe qu'il transmettra des informations diverses en fin de séance. L'ensemble des membres accepte à l'unanimité.

2-Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2020 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 17 février 2020, n'appelant aucune remarque de la part des membres présents, est adopté à l'unanimité.

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité

3-Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2020 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 14 mai 2020, n'appelant aucune remarque de la part des membres présents, est adopté à l'unanimité.

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité

4-Répartition DHG

Monsieur GUIOCHET présente les modifications apportées depuis le dernier vote négatif du 17 février 2020 (cf documents).

Le BMP en mathématiques passe de 7 heures 50 à 11 heures 50. Une délégation rectorale accordée à un enseignant explique ce changement de quotité.

De plus, l'établissement se voit doter de 2 HSA supplémentaires fléchées pour l'enseignement optionnel 'langues et cultures de l'Antiquité'.

Monsieur JAMBON annonce que le corps des enseignants votera contre cette répartition malgré les quelques transferts d'HSA (heures supplémentaires année) en HP (heures postes).

Votants : 16 Pour : 3 Contre : 5 Abstentions : 8

5-Compte financier 2019

Madame LOYER, Agent comptable, remercie Madame TESTON, Adjoint-gestionnaire, pour son travail rigoureux et son efficacité.

En raison de la crise sanitaire, Madame l'Agent comptable précise que les conseils d'administration des établissements doivent arrêter les comptes financiers au plus tard le 30 juin 2020.

Madame LOYER rappelle que le compte financier est un acte qui clôture l'exercice comptable précédent. C'est un document comptable commun à l'ordonnateur et au comptable dont la principale fonction est de rendre compte de l'exécution budgétaire de l'exercice clos. Concrètement, il rend compte, d'une part, de l'exécution du budget (tant en dépenses qu'en recettes) et du résultat de l'exercice, et, d'autre part, il présente le bilan. Pour l'ordonnateur, il permet de rendre compte de l'exécution budgétaire conformément au budget adopté et éventuellement modifié par le CA et aux objectifs assignés par l'autorité académique. Concrètement, il permet au conseil d'administration de vérifier la bonne exécution du budget qu'il a voté et à l'ordonnateur de certifier que les montants des ordres de recettes et des ordres de dépenses sont conformes aux écritures comptables inscrites.

Madame LOYER présente les recettes réalisées et les dépenses engagées (cf documents).

Madame l'Agent-comptable s'exprime sur le poste de viabilisation. Elle fait remarquer que ce poste connaît une forte augmentation.

Madame TESTON explique la raison de ce surcoût. Une fuite d'eau est à l'origine. La plomberie de la chaufferie devient défectueuse.

L'Adjointe-gestionnaire informe l'assemblée que les services du Conseil Départemental analysent et enquêtent sur les énergies consommées par les collègues.

Madame LOYER précise que les collectivités sont très attentives au fond de roulement des EPLE. Le fond de roulement mobilisable est étudié pour trente jours soit 30 747€.

L'établissement a une autonomie financière de 83 jours.

L'épisode sanitaire COVID19 a engendré une diminution des recettes. La demi-pension est un poste important de la trésorerie.

Madame TESTON annonce que les remboursements des voyages ont été réalisés en faveur des familles.

L'Agent comptable indique qu'elle doit porter à la connaissance du conseil le coût de revient d'un élève par rapport à la masse salariale. Ce coût s'élève à 6 583 €/an.

Monsieur JAMBON intervient sur ce dernier point et signifie que ce coût n'a aucun sens.

Le Conseil d'Administration se prononce à deux reprises :

Le CA adopte le compte financier « sans réserve ».

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité.

19 heures : Arrivée de Madame MORIN, CPE, et de Madame BORRELLY, Infirmière scolaire.

Le CA affecte les résultats de l'exercice

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité.

Monsieur GUIOCHET remercie Madame LOYER pour cette présentation claire.

6-Répartition dotation globalisée

Madame l'Adjoint-gestionnaire explique et propose la répartition ligne par ligne indiquée dans l'annexe.

Elle s'exprime sur le fait de devoir acquérir de nouveau des manuels scolaires.

A ce jour, une vingtaine d'élèves n'ont pas rendu leurs manuels scolaires. Les relances sont faites par le service de gestion.

Madame BORRELLY demande si tous les manuels scolaires sont en double.

Monsieur GUIOCHET insiste sur le travail de début d'année qui a consisté à ce que les élèves ne transportent pas leurs livres.

Monsieur JAMBON fait remarquer que les manuels devraient être moins endommagés car les élèves ne les transportent plus.

Madame MORIN questionne au sujet de la prochaine rentrée. Si la rentrée doit se faire avec un protocole : 1 salle = 1 classe. Nous rencontrerons des problèmes au niveau des manuels scolaires.

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité.

Fonds sociaux

Aucun voyage scolaire n'est prévu sur le premier trimestre de l'année scolaire prochaine. La répartition des fonds sociaux est votée.

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité.

7-Renouvellement contrats AED

Le collège dispose de trois postes et demi.

Une dotation supplémentaire d'un demi-poste est allouée au collège pour la rentrée 2020-2021.

Monsieur JAMBON affirme que la mobilisation de septembre a porté ses fruits. Le travail de ce service aurait été très compliqué sans cette dotation.

Monsieur GUIOCHET demande aux membres du CA de voter l'autorisation de recruter pour l'an prochain des AED.

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité.

8-Rapport d'activité

Monsieur le Président du CA présente le rapport d'activité du collège pour l'année scolaire 2019-2020 qui a été transmis à tous les membres.

Monsieur GUIOCHET assure que les activités seront aussi riches l'an prochain.

Un projet 'petits déjeuners' est à l'étude pour les élèves.

Le projet 'jardin' se poursuivra. Un groupe d'élèves a travaillé à la construction de bancs à l'aide de palettes de récupération. L'installation de palissades est en cours. L'amélioration du cadre de vie des élèves est la préoccupation. Une étude est faite pour isoler le lave vaisselle afin de rendre la salle du restaurant scolaire moins bruyante.

Monsieur GUIOCHET annonce qu'il est nécessaire de remettre à jour le projet d'établissement.

Monsieur JAMBON interroge Monsieur GUIOCHET sur le choix des essences d'arbres plantés récemment dans la cour de récréation.

Monsieur GUIOCHET répond que le choix s'est porté sur des arbres à croissance rapide pour faire de l'ombre.

Les membres du CA se prononcent par rapport au rapport d'activité.

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Adoption à l'unanimité.

9-Informations diverses

Monsieur GUIOCHET annonce que :

-Le contrat concernant la DSP a été renouvelé avec la société Newrest.

-La commission 'menus' poursuivra le travail engagé.

-Dès septembre 2020, les familles pourront accéder au compte de leurs enfants pour suivre la consommation. Cet outil sera également utilisé pour le paiement des repas.

Madame ZANA-GONCALVES insiste qu'actuellement le suivi n'est pas satisfaisant. Aucune visibilité de la situation individuelle de chaque élève.

-Système alerte charpente : un autre procédé de système a été retenu. Il s'agit d'une aspiration de l'air sous la charpente puis analyse de ce dernier. La maintenance de ce procédé sera moins onéreuse que le système précédemment retenu.

En raison de la crise sanitaire, les travaux du CDI et du local agents sont reportés l'an prochain.

Les aménagements de la salle banalisée et des salles de sciences sont en cours.

Monsieur CAVILLON, représentant des parents d'élèves, fait part de difficultés de communication durant le confinement. A la lecture des bulletins de ce troisième trimestre, des problèmes concernant des devoirs non rendus apparaissent. Il regrette fortement que les parents n'aient pas été informés des travaux non rendus par leurs enfants.

Monsieur GUIOCHET dit avoir manqué de discernement dans les appréciations de ce troisième trimestre. Il affirme que des corrections seront apportées sur les bulletins en question.

Monsieur JAMBON affirme que les bulletins du 3^{ème} trimestre ont mis les enseignants dans la difficulté.

Madame BONNA souligne qu'elle a valorisé le travail. Elle est consciente que tous les élèves n'avaient pas le matériel informatique nécessaire.

Madame MORIN et son service vie scolaire ont alerté les familles des élèves décrocheurs. Les familles avaient la possibilité de venir récupérer les photocopies des cours et devoirs au collège une fois par semaine.

Monsieur GUIOCHET remercie tous les personnels pour leur investissement durant cet épisode sanitaire particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Guiochet remercie les membres du CA et lève la séance à 19 heures 52.